

**COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU**  
**29 JANVIER 2020**

L'an deux mil vingt et le vingt-neuf janvier à 20 heures 45, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de :

**M. Jean-Paul SALVATICO, Maire.**

**Ouverture de la séance : 20h 45**

**Présents :** Fernand BEYT, Philippe CANCEL, Cédric CARTERY, Céline DAULT, Suzy MARTIN, Jean-Pierre MILAN, Jean-Paul SALVATICO.

**Absents sans procuration :** Julie DULON, Jean Pierre WATREMEZ, Stéphane UCHAN.

**Secrétaire de séance :** Jean-Pierre MILAN

**1- APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 OCTOBRE 2019**

Le compte rendu a été approuvé.

Vote à main levée : **Pour 7 - Contre 0 - Abstention 0**

**2- TRAVAUX ECOLE - MONTANT DES TRAVAUX : DÉLIBÉRATION**

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de financement global relatif à la rénovation de l'école maternelle et à la création d'une cantine en liaison froide.

DESIGNATION	MONTANT HT
Etudes-maîtrise d'œuvre	24 840.00 €
Travaux et matériel	395 300.00 €
Matériel- Mobilier	9 366.29 €
Coût total	<b>429 506.29 €</b>

Vote à main levée : **Pour 7 - Contre 0 - Abstention 0**

**3- QUESTION DIVERSES**

- Nettoyage du fossé entre le chemin de la Hourcade et le Chemin des Pouchettes :

L'entretien de ce fossé est à la charge des propriétaires ou des locataires des parcelles riveraines. Les propriétaires ont été joints pour leur rappeler leurs obligations.

- Ecole : M. le Maire informe le Conseil Municipal que le démontage et l'évacuation du bâtiment préfabriqué sera réalisé gratuitement par l'entreprise DEGE.

M. le Maire rappelle que pour les travaux de l'école le montant des aides et subventions accordées par les différents intervenants devrait être le suivant :

ETAT DETR 30%	128 851.89 €
Département 30% (hors Mait-Œuvre, matériel et mobilier)	118 590.00 €
Conseil Régional 20%	85 901.26 €
CAF	61 545.00 €
CAF Prêt sans intérêt	20 515.00 €

M. le Maire informe le Conseil Municipal que la rédaction du DCE est en cours et qu'il leur sera transmis dès qu'il nous sera communiqué.

- M. le Maire informe le Conseil Municipal que les travaux concernant la fibre vont commencer très bientôt, et qu'elle devrait pouvoir être distribuée aux différents abonnés pour fin 2020.

**21h30 la séance est levée**